



Votre projet

Devenir responsable de la mise en oeuvre de projet de gestion qualitative des espaces. Devenir "animateur-riche nature".

Votre profil

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique ou d'enseignement général.

Vous aimez :

- concevoir, conduire, animer des actions pour la mise en valeur écologique, économique et culturelle du patrimoine naturel,
- travailler à la sensibilisation du public sur la nature et l'environnement, l'interprétation des milieux,
- travailler en équipe.

Les objectifs de la formation

- vous faire acquérir les compétences pour concevoir, conduire, animer des actions pour la mise en valeur écologique, économique et culturelle du patrimoine,
- vous enrichir d'une démarche d'analyse et d'une approche globale de la gestion qualitative des espaces ruraux,
- vous doter d'une connaissance pluridisciplinaire en écologie, économie, aménagement et maîtrise des techniques d'expression et de communication.

Le diplôme

Diplôme délivré :

- pour 50% par le contrôle continu en cours de formation ;
- pour 50% par un examen final comportant trois épreuves dont une de soutenance du rapport de stage.

Les périodes en entreprise

En Formation Initiale Scolaire : de 12 à 16 semaines dont 10 prises sur la scolarité.

Les stages d'au moins deux mois, de date à date, réalisés à l'étranger peuvent être co-financés par ERAMUS+.

Les débouchés

- spécialiste de la conservation du patrimoine écologique,
- découverte et initiation à l'environnement,
- opérations d'aménagement rural,
- animateur-nature,
- documentaliste environnement,
- agent de développement et de valorisation des patrimoines naturel et culturel,
- conseiller technique dans les chambres consulaires, collectivités locales, ...

Les poursuites d'études

- spécialisation dans un secteur complémentaire
- préparer en un an le concours C d'entrée à : ENSA, ENITA, après une classe préparatoire post BTSA, BTS, DUT, après étude du dossier scolaire dans une Ecole Supérieure d'Agriculture privée.
- licences professionnelles

Le programme

Domaines	Modules	Horaires*
Traitement des données et informatique	Traitement de données	72,5 heures
	Technologies de l'information et du multimédia	43,5 heures
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	Organisation économique, sociale et juridique	87 heures
	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 heures
	Langue vivante	116 heures
EPS	Education physique et sportive	87 heures
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	Expertises naturalistes	217,5 heures
	Gestion de la nature et concertation territoriale	116 heures
	Opération de génie écologique	145 heures
	Animation d'un public	101,5 heures
	Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels	101,5 heures
	Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature	130,5 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		150 heures
Initiative locale	Module d'initiative locale	87 heures

*Horaires pratiqués en formation initiale scolaire

Les établissements

ETABLISSEMENT	REALISATEUR - SITE	DEPT	FIS*	APP*	FC*	TEL	MAIL
EPLEFPA Carcassonne	Lycée Agricole de Carcassonne	11				04 68 11 91 19	legta_carcassonne@educagri.fr
EPLEFPA Auch-Beaulieu-Lavacant	CFPPA du Gers - Mirande	32				05 62 66 54 64	cfppa.mirande@educagri.fr
EPLEFPA de la Lozère	Lycée Agricole de St Chély d'Apcher	48				04 66 42 61 50	legta_st-chely-apcher@educagri.fr
EPLEFPA Vic en Bigorre	Lycée Agricole de Vic en Bigorre	65				05 62 31 80 00	legta.vic-en-bigorre@educagri.fr

* FIS : formation initiale scolaire (lycée) ; APP : apprentissage (CFA) ; FC : formation continue (CFPPA)

Les conditions matérielles

- **hébergement** : se renseigner auprès des établissements.
- **bourses** : le "Dossier Social Etudiant" (DSE) est à constituer en prévision de la rentrée suivante, sans attendre les résultats du Bac, impérativement entre le 15 janvier et le 31 mai, sur le site du CROUS. <https://www.portail-vie-etudiante.fr>.
- **avantages** : les étudiants et apprentis bénéficient des avantages "étudiants".
- **aide de la région Occitanie** : la Carte Jeune (lien : <https://www.laregion.fr/Carte-Jeune-Region-2017-2018>) pour les formations initiales scolaires et en apprentissage.



Réseau des Centres Publics de Formation Agricole d'Occitanie

